



Avril 2022
N°3



Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X

F S S P X
**Chapelle de la
Présentation de Marie**

Chemin de Montolivet 19

1006 Lausanne

Tél 078/261 53 35 / email: lausanne@fsspx.ch

La sagesse de Mgr Levebvre confirmée (2^e partie)

S'appuyer sur l'exigence de la foi

Nous revenons aux instituts *Ecclesia Dei*. Après le temps d'une génération comme nous l'avons dit, ils ont un recul plus que suffisant, ils se trouvent aujourd'hui face à ce choix qui n'est pas entre *Summorum Pontificum* et *Traditionis custodes*. Il faut sortir de cette logique artificieuse. Désormais une continuité de fond entre ces différentes mesures a été mise en évidence ; même si matériellement elles sont bien différentes, elles ont un fond commun. Le choix n'est pas entre *Summorum Pontificum* et

Traditionis custodes, entre un indult A ou un indult B ou un privilège C. Il faut sortir de cette perspective.

Le choix est entre la déclaration de 1974 - déclaration d'adhésion et de fidélité inconditionnelle et libre à la Rome éternelle -, et cette concession d'un indult particulier que l'on connaît déjà et dont on connaît toutes les conséquences. C'est ici le risque de l'impasse définitive pour les instituts *Ecclesia Dei*. Il ne faut pas s'appuyer sur des droits acquis, il faut s'appuyer sur l'exigence de la foi.

Pourquoi ? Vous pouvez avoir un droit particulier, un privilège, vous pouvez avoir
(suite à la page 3)

un « charisme » dans votre congrégation ; mais Rome peut changer les constitutions, et plus encore Rome peut supprimer des congrégations : elle a supprimé les Jésuites, elle a supprimé la Fraternité Saint-Pie X, elle peut supprimer sans problème d'autres congrégations, d'autres instituts. Rome peut le faire. Et si on a lutté pendant des décennies, uniquement appuyé sur des privilèges particuliers liés à des congrégations particulières, tout cela peut être supprimé.

Qu'est-ce qui est éternel et qui rend notre combat invincible ? C'est la foi. C'est la foi qui est ce fondement nécessaire au combat actuel, au combat pour la Tradition ; et non pas un privilège.

L'usage instrumental de la messe de saint Pie V

Il y a un autre aspect dans *Traditionis custodes* qui mérite d'être mis en évidence. Il s'agit de l'accusation d'utiliser le missel traditionnel de façon instrumentale : « Vous utilisez ce missel comme le drapeau d'une autre Église, d'une autre foi, celle que vous appelez la vraie foi ». C'est l'accusation que le pape François formule. Mais

qui fait de ce missel un usage instrumental ?

La messe tridentine en elle-même, intrinsèquement, exprime une autre conception de l'Église, une autre conception de la vie spirituelle, une autre conception du sacerdoce. C'est inévitable. Et c'est d'ailleurs pour cela qu'elle a dû être remplacée par une autre messe, qui puisse correspondre à une nouvelle conception de l'Église, de la vie spirituelle, et du sacerdoce. L'usage de ce missel traditionnel dans l'Église n'a donc pas été instrumental : ce fut l'usage normal de la messe, alimentant la conception catholique de la vie chrétienne.

En revanche, il y a bien un usage instrumental du missel de saint Pie V qui a été fait par les autorités romaines, qui l'ont utilisé à leurs fins, pour faire cheminer les catholiques conservateurs. Mais on ne joue pas avec le missel. On ne joue pas avec les sacrements. On ne peut pas dire : oui, on vous a donné ce missel pendant trente ans, quarante ans, pour vous faire passer graduellement à la conception du courant dominant dans l'Église... et maintenant

ce temps de cheminement est terminé.

On ne peut pas utiliser la messe de cette manière. J'allais dire, c'est un usage homéopatique, ou plutôt un abus homéopatique. Le principe de l'homéopathie est de soigner le mal avec le principe même du mal, pour provoquer dans le système immunitaire une réaction graduelle au mal qu'on veut soigner. Les autorités romaines ont fait la même chose avec le missel de saint Pie V, ils le reconnaissent. Mais on ne joue pas avec cela, on ne peut pas utiliser la messe, considérée comme un problème, pour soigner ce problème chez les fidèles. C'est un usage que l'on peut dire véritablement instrumental, et c'est inadmissible.

Il y a une seule rédemption

Nous pouvons déjà conclure. Comment transmettre la Tradition ? Comment la garder ? Quel est le rôle de la Fraternité Saint-Pie X ?

Humainement, nous ne sommes pas meilleurs que les autres. Humainement nous ne méritons pas plus que les autres. Mais notre force, qui n'est pas

dans nos qualités, est ailleurs. Notre force est dans ce à quoi nous ne pouvons pas renoncer. Notre force est dans la foi, et dans la Tradition. Notre force est dans la messe, et dans la messe comme drapeau et comme étendard de cette foi et de cette Tradition.

Dans son motu proprio, le pape François dit quelque chose de vrai - si l'on fait abstraction de certains contenus. Il est vrai que l'Église a une seule messe. Il est vrai que l'Église a un seul culte. Mais ce culte unique de l'Église n'est pas la nouvelle messe. Tout le problème est là.

Ce culte unique de l'Église est dans la messe de toujours. Pourquoi cela ? Parce qu'il y a une seule rédemption.

Voyez comment, dans l'Ancien Testament, tout converge vers la croix, vers le Calvaire. Toute la multitude des différents sacrifices que les Juifs offraient, d'une manière ou d'une autre, représente le sacrifice de la croix qui, dans sa perfection unique, les résume tous. Toute la vie de Notre Seigneur elle-même tend vers la croix, vise la Passion : c'est pour cela qu'elle a cette unité extraordinaire. Si je peux m'exprimer ainsi, toute

la vie de Notre Seigneur est construite intégralement autour d'une seule idée : arriver à la croix. Et ce sacrifice de la croix est si parfait que Notre Seigneur ne l'offre qu'une seule fois.

Or, la vie de l'Église, comme la vie de chaque âme en particulier, n'est rien d'autre que le prolongement de cette idée centrale qui unifie tout. La vie de l'Église et des âmes rachetées est une de l'unité même de la croix, de la rédemption. Il n'y a qu'un seul Christ, une seule croix à travers laquelle nous pouvons adorer Dieu et être sanctifiés. Et c'est donc nécessairement cette même unité que l'on retrouve dans la messe, dans cette application de la rédemption à la vie de l'Église, à la vie des âmes. Parce qu'il n'y a qu'une seule rédemption, et qu'elle est parfaite, il n'y a donc qu'une seule manière de perpétuer cette rédemption, de l'actualiser dans le temps pour l'appliquer aux âmes : il n'y a qu'une seule messe catholique. Il n'y en a pas deux. Ce prolongement de notre rédemption est un parce qu'il perpétue tout simplement l'intention unique et centrale qui jaillissait de l'âme de Notre Seigneur et unifiait toute sa vie.

Alors qu'est-ce que nous voulons ? Que veut la Fraternité Saint-Pie X ? Nous voulons la croix. Nous voulons la croix de Notre Seigneur. Nous voulons la célébrer cette croix, et nous voulons entrer dans le mystère de cette croix. Nous voulons faire nôtre cette croix. Il n'y a pas deux croix possibles et il n'y a pas deux rédemptions ou deux messes possibles.

Quelle est l'alternative à cette unique vie chrétienne possible ? C'est l'adaptation inutile, frustrante, à une nature humaine qui en réalité est toujours la même. Autrement dit, cette idée moderne qu'il faut s'adapter à une nature humaine changeante, qui a toujours besoin de quelque chose d'autre. Mais cette idée est fausse. Pourquoi ? Parce que les sources du péché sont toujours les mêmes et peuvent être soignées toujours et uniquement de la même manière.

Ce mensonge - parce que c'est un mensonge - que l'homme moderne doit être aujourd'hui approché et soigné de manière différente, produit des fruits de mensonge. Il produit la désintégration de la vie de l'Église. Sans cette application de la rédemption, la

vie de l'Église perd son principe d'unité.

C'est en ce sens que la messe est véritablement notre drapeau, notre étendard. Et dans un combat, l'étendard est la dernière chose qu'on lâche.

Il y a une dernière chose que la Fraternité doit procurer. Et c'est capital. Nous voulons cette messe non uniquement pour nous-mêmes, mais nous la voulons pour l'Église universelle. Nous ne voulons pas un autel latéral. Nous ne voulons pas le droit d'entrer avec notre étendard dans un amphithéâtre où tout est permis. Non !

Nous voulons cette messe pour nous-mêmes et en même temps pour tout le monde. Ce n'est pas un privilège que nous voulons. C'est un droit pour nous et pour toutes les âmes, sans distinction. C'est par ce biais-là que la Fraternité Saint-Pie X continue et va continuer à être une œuvre d'Église. Parce qu'elle vise le bien de l'Église ; elle ne vise pas un privilège particulier. Dieu choisira le moment, la modalité, la gradualité, les circonstances. Mais pour autant que cela dépende de nous, nous

voulons cette messe maintenant, inconditionnellement et pour tout le monde.

Sans entrer dans une perspective trop humaine qui cherche un privilège particulier. Sans entrer dans une négociation où l'on commence à traiter : on nous donne une église, un horaire, l'usage du manipule, de la barrette, la Semaine Sainte de saint Pie X... Non ! nous ne voulons pas entrer dans cette logique.

Nous voulons seulement deux choses : la foi et la messe. La doctrine et la croix qui alimentent dans l'âme la vie spirituelle, la vie morale. Nous les voulons maintenant, inconditionnellement et pour tout le monde. Et si nous gardons cette perspective, la Fraternité Saint-Pie X sera toujours et parfaitement une œuvre d'Église, qui agit au cœur même de l'Église, et qui n'a d'autre but que de procurer le salut des âmes dans l'Église et pour l'Église.

Abbé David Pagliarini
Paris, 15 janvier 2022

Activités paroissiales

1^{er} Vendredi du mois (1^{er} avril) :
17h45 Chemin de la Croix, suivi de
18h30 Messe, puis de l'Heure Sainte
(Confessions).

1^{er} Samedi du mois (2 avril) :
17h00 Heure Sainte pour les
Vocations (Confessions), suivie de
18h00 Messe.

Action de Carême :

Le 1^{er} Dimanche de la Passion
(3 avril), nous récolterons les
enveloppes de l'Action de Carême
du District. Merci d'avance pour
votre bel esprit de générosité
renouvelé !

Renouvellement de la Consécration à la TSVM selon la méthode de Saint Louis-Marie Grignon de Montfort :

En la Fête de Notre-Dame de
Compassion (vendredi 8 avril) :
17h45 Chemin de la Croix, suivi de
18h00 Messe, puis renouvellement
de la Consécration.

Catéchisme pour adultes :
Les vendredis 8 et 22 avril à 19h30.

Heure Sainte pour les Vocations :
Le samedi 9 avril à 17h00 aura
lieu la dernière Heure Sainte
(Confessions) pour les Vocations
durant tout le Carême, suivie de
18h00 Messe. Efforçons-nous tous
d'y prendre part !

Dimanche des Rameaux (10 avril) :
10h00 Bénédiction, distribution et

procession des Rameaux, suivies de
la Messe. La cérémonie débutera à
l'autel de la grotte de Lourdes
(en contrebas de la propriété).

Jeudi-Saint (14 avril) :
À Ecône, 9h00 Messe Chrismale.
À Lausanne, 18h30 Messe Vespérale,
suivie de l'Adoration
du Saint-Sacrement jusqu'à minuit.
Confessions durant l'Adoration.

Vendredi-Saint (15 avril) :
Jeûne et abstinence d'obligation.
15h00 Chemin de la Croix, suivi de
la Fonction Liturgique.
de 18h00 à 20h00 Confessions.

Samedi-Saint (16 avril) :
de 19h00 à 21h00 Confessions.
21h30 Vigile Pascale.

Dimanche de Pâques (17 avril) :
9h00 Confessions, suivies
de 10h00 Messe chantée.

Catéchisme pour adolescents :
Le mercredi 27 avril à 19h30.

Réunion du Tiers-Ordre de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X lausannois :

Le vendredi 29 avril à 19h30.

Dimanche du Bon Pasteur (1^{er} mai) :

La quête sera destinée aux
Séminaires de la Fraternité.

Prieuré Saint-Antoine

Avenue du Valais 14

1896 VOUVRY

Téléphone : 024 / 481 66 10



Avril 2022

Horaires des Messes

		Monthey	Montreux	Lausanne	Carmel
ven 1	De la Fête, 3e cl.	18h30	18h30	18h30	8h00
sam 2	De la Fête, 3e cl. - Mm. de St François de Paul, Conf.	8h00	18h30	18h00	8h00
dim 3	1er Dimanche de la Passion, 1ère cl.	8h00-9h30-18h30	10h15	10h00	7h45
lun 4	De la Fête, 3e cl. - Mm. de St Isidore, Ev., Conf. et Doct.	8h00			8h00
mar 5	De la Fête, 3e cl. - Mm. de St Vincent Ferrer, Conf.	18h30	18h30		8h00
mer 6	De la Fête, 3e cl.	8h00		18h30	8h00
jeu 7	De la Fête, 3e cl.	18h30	18h30		8h00
ven 8	Notre-Dame de Compassion, 1ère cl. (FSSPX) - Mm. de la Fête	18h30		18h30	8h00
sam 9	De la Fête, 3e cl.	8h00		18h00	8h00
dim 10	Dimanche des Rameaux, 1ère cl.	8h00-9h30-18h30	10h15	10h00	7h45
lun 11	Lundi-Saint, 1ère cl.	8h00			8h00
mar 12	Mardi-Saint, 1ère cl.	18h30	18h30		8h00
mer 13	Mercredi-Saint, 1ère cl.	8h00		18h30	8h00
jeu 14	Jeudi-Saint, 1ère cl.	19h30	18h30	18h30	20h00
ven 15	Vendredi-Saint, 1ère cl. Jeûne et abstinence	14h30 / 18h30	15h00	15h00	15h00
sam 16	Samedi-Saint, 1ère cl.	21h30		21h30	21h00
dim 17	Résurrection de Notre-Seigneur, 1ère cl.	9h30	10h15	10h00	8h00
lun 18	Lundi de Pâques, 1ère cl.	8h00			8h00
mar 19	Mardi de Pâques, 1ère cl.	18h30	18h30		8h00
mer 20	Mercredi de Pâques, 1ère cl.	8h00		18h30	8h00
jeu 21	Jeudi de Pâques, 1ère cl.	18h30	18h30		8h00
ven 22	Vendredi de Pâques, 1ère cl.	18h30		18h30	8h00
sam 23	Samedi in Albis, 1ère cl.	8h00		18h00	8h00
dim 24	Dimanche in Albis, 1ère cl.	8h00-9h30-18h30	10h15	10h00	7h45
lun 25	St Marc, Évangéliste, 2e cl.	8h00			8h00
mar 26	Sts Clet et Marcellin, Papes et Mart., 3e cl.	18h30	18h30		8h00
mer 27	St Pierre Canisius, Conf. et Doct., 2e cl.	8h00		18h30	8h00
jeu 28	St Paul de la Croix, Conf., 3e cl.	18h30	18h30		8h00
ven 29	St Pierre de Véron, Mart., 3e cl.	18h30		18h30	8h00
sam 30	Ste Catherine de Sienne, Vgè, 3e cl.	8h00		18h00	8h00

- Premier vendredi du mois - abstinence

- Premier samedi du mois

- Action de Carême / Quête pour notre école

- abstinence

- Messe Vespérale

- Chemin de la Croix / Fonction Liturgique

- Vigile Pascale

- abstinence

- abstinence